



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n^o 134
(1997, chapitre 15)

Loi n^o 4 sur les crédits, 1997-1998

Présenté le 20 mai 1997
Principe adopté le 20 mai 1997
Adopté le 20 mai 1997
Sanctionné le 22 mai 1997

Éditeur officiel du Québec
1997

NOTE EXPLICATIVE

Ce projet de loi a pour objet d'autoriser le gouvernement à payer sur le fonds consolidé du revenu une somme de 195 600 000,00 \$ représentant les crédits supplémentaires n^o 1 1997-1998 à voter pour chacun des programmes des portefeuilles énumérés en annexe.

Projet de loi n^o 134

LOI N^o 4 SUR LES CRÉDITS, 1997-1998

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- 1.** Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 195 600 000,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1997-1998, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe de la présente loi.

- 2.** La présente loi entre en vigueur le 22 mai 1997.

ANNEXE

CULTURE ET COMMUNICATIONS

PROGRAMME 2

Aide à la culture et aux communications	5 000 000,00
	<hr/>
	5 000 000,00

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS
ET AFFAIRES AUTOCHTONES

PROGRAMME 1

Développement des régions	3 000 000,00
	<hr/>
	3 000 000,00

ÉDUCATION

PROGRAMME 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	1 279 000,00
---	--------------

PROGRAMME 5

Enseignement supérieur	1 296 000,00
	<hr/>
	2 575 000,00

FINANCES

PROGRAMME 9

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	99 000 000,00
--	---------------

PROGRAMME 10

Provision pour « Percevoir tous les revenus dus au gouvernement »	<u>28 000 000,00</u>
--	----------------------

127 000 000,00

INDUSTRIE, COMMERCE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

PROGRAMME 1

Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	6 964 300,00
---	--------------

PROGRAMME 2

Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	20 035 700,00
	<hr/>
	27 000 000,00

RELATIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME 1

Promotion et développement des affaires internationales	2 000 000,00
	<hr/>
	2 000 000,00

RESSOURCES NATURELLES

PROGRAMME 2

Connaissance et gestion du patrimoine forestier	3 000 000,00
---	--------------

PROGRAMME 4

Gestion et développement de la ressource minérale	7 000 000,00
	<hr/>
	10 000 000,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PROGRAMME 1

Fonctions nationales	500 000,00
----------------------	------------

PROGRAMME 2

Fonctions régionales	13 525 000,00
----------------------	---------------

PROGRAMME 4

Office des personnes handicapées du Québec	1 400 000,00
	<hr/>
	15 425 000,00

TOURISME

PROGRAMME 1

Promotion et développement du tourisme	3 100 000,00
	<hr/>
	3 100 000,00

TRANSPORTS

PROGRAMME 2

Systèmes de transport

500 000,00

500 000,00

195 600 000,00